

Alerte sur l'accès à l'IVG, en France et dans le Loiret !

François Hollande, candidat aux élections présidentielles, avait promis s'il était élu, le remboursement de l'IVG à 100% :

Promesse tenue ???

Outre qu'à ce jour, le décret d'application n'est toujours pas paru (pour rappel 1967, légalisation de la pilule, 1972 parution du décret d'application), pour le Planning Familial du Loiret, le compte n'y est pas. Car il ne suffit pas de rembourser l'IVG à 100%, encore faudrait-il que les femmes qui, en conscience ont pris cette décision, puissent y avoir accès !

L'IVG (Interruption volontaire de grossesse) est encore trop souvent perçue comme un acte répréhensible moralement.

C'est un acte médical peu rémunéré (moins qu'un curetage), quasiment pas intégré dans le cursus universitaire ($\frac{1}{2}$ journée d'information sur 7 années d'études d'un médecin par exemple) et peut faire l'objet d'une clause de conscience de la part des professionnels de santé. Cependant et pour rappel, ce sont près de 300 femmes qui perdaient la vie chaque année, du fait de pratiques abortives dangereuses, avant la loi Veil de 1975, sans compter celles qui restaient mutilées à vie.

Depuis 38 ans, avorter n'est plus un crime !

« Je souhaite donc que tous les établissements hospitaliers de notre pays puissent être dotés d'un centre IVG, et que l'IVG soit remboursée intégralement, à 100 %, pour toutes les femmes et pas seulement pour les mineures, et de façon confidentielle pour toutes. » Discours de F. Hollande le 08 mars 2012, lors de la journée internationale des droits des femmes, à Reims.

Des actes, maintenant !

Les femmes ont payé le prix fort des réformes successives de santé (dont la loi Bachelot) conduites dans un seul et unique objectif de rentabilité !

- attaques contre la gynécologie médicale,
 - Tarification à l'acte et dépassements d'honoraires inacceptables,
- fermetures de nombreuses maternités, et conséquences, + d'accouchements pour les établissements restants (usine à bébés) et temps de séjour écourté pour les femmes,
- fermetures en 10 ans de + de 200 centres d'interruption volontaire de grossesse

Dans le Loiret, le parcours des femmes en demande d'IVG est de plus en plus compliqué :

- Manque récurrent de médecins pratiquant l'IVG, et par conséquent :
- Liste d'attente et délais allongés pour obtenir un RDV,
- Femmes envoyées vers d'autres centres hospitaliers : Blois, Tours, région parisienne
 - A terme, risque de hors délais,

Et puis aussi, pas de choix de la méthode, tous les médecins ne pratiquant pas indifféremment les 2 existantes : médicamenteuse ou par aspiration.

De même pour le choix de l'anesthésie.

Le Planning Familial du Loiret demande instamment que l'Etat exerce ses missions de service public. Le fonctionnement des CIVG dont ceux d'Orléans et du Loiret relève clairement de ces missions. Il appelle à la création d'un collectif de défense de l'accès à l'IVG. Contact: 02.38.70.00.20. Le Planning Familial sera le 08 mars dans la manifestation du CODF RDV à 17H devant la Banque de France

Des moyens pour l'hôpital et les CIVG !

Des Médecins et du personnel pour les CIVG d'Orléans et du Loiret !